

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 14 novembre 2022  
Délibération n°2022/098

L'an deux mille vingt-deux, le 14 novembre à 18H30, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Roland DRAVET, Maire.

*Étaient présents* : Mrs Roland DRAVET, Alain EYNARD-VERRAT, Serge GAUDET, Mme Dominique HAZUCKA, Mrs Michel LEGER, Vincent MAITRE, Pascal PESSOZ, Mmes Elodie POZIN-ROUX, Anne-Marie ROCHE, M. Franck ROCHE

*Étaient absents* : Mrs Damien BLANC et Frédéric DRAVET

Convocation du : 07 novembre 2022 - Affichage du : 07 novembre 2022

Nombre officiel de Conseillers : 15

Conseillers en exercice : 12

Conseillers présents : 10/ Conseillers représentés : 0

M. Alain EYNARD-VERRAT a été élu secrétaire de séance.

---

**OBJET : TARIFICATION DE L'AFFOUAGE – ANNEE 2023**

M. le Maire expose qu'il convient de fixer le tarif de l'affouage pour l'année 2023 ;

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le tarif actuellement en vigueur :

- taxe de l'affouage : 50.00 € ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents.

DIT que le tarif de l'affouage indiqué ci-dessus reste inchangé pour l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Roland DRAVET



SOUS-PRÉFECTURE  
D'ALBERTVILLE  
18 NOV. 2022  
RÉCÉPISSÉ

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission  
en Sous-Préfecture d'ALBERTVILLE le 18 NOV. 2022